le un 1

N° 48

M 07402 - 48 - F: 2,80 €

mercredi 18 mars 2015 - France 2,80 €

Belgique/Luxembourg/Portugal : 2,90 € – Suisse : 4,2 CHF – Canada : 4,99 CAD – USA : 4,99 USD – Maroc : 30 MAD – Royaume-Uni : 2,60 GBP – Tunisie : 3,90 TND – DOM : 2,90 € – TOM : 400 XPF

UN SERVICE CIVIQUE POUR TOUS ?

LE TÉMOIGNAGE DE ***VALENTINE GOBY***

C'est à vingt ans que la romancière s'est engagée auprès des enfants des rues du Vietnam et des Philippines *page 3*

Chaque année, 200 000 jeunes rêvent de **s'engager** dans des associations par **esprit de solidarité**. Espoir souvent déçu : à peine 20 000 d'entre eux sont acceptés. Un **immense gâchis** alors que notre société s'interroge sur les moyens d'**intégrer** les nouvelles générations. Et cherche toujours une recette miracle depuis la disparition du **service militaire** en 1996.

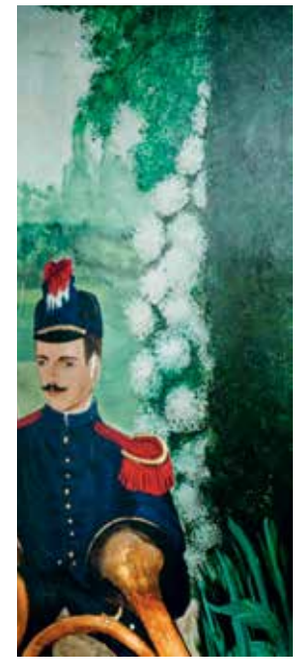

MARTIN HIRSCH ET LE VOLONTARIAT

« Nous avons retenu le principe d'un service civique volontaire. Pourquoi volontaire ? Ce n'est pas par mesquinerie ou par pingrerie. Les jeunes, nous le savons, n'ont pas la juste place qui leur revient dans notre pays. Une société qui ne sait pas procurer un emploi pour ces jeunes ne saurait les contraindre à accomplir un service civique. Une société qui ne se montre pas suffisamment solidaire, pas suffisamment engagée vis-à-vis de la jeunesse ne saurait exiger d'eux une solidarité spécifique et un engagement particulier. Que la question se repose quand la situation des jeunes sera normalisée, pourquoi pas. Que le service civique obligatoire tienne lieu, aujourd'hui, d'ersatz à une intégration nécessaire de la jeunesse, non. Pour autant, le service civique volontaire doit contribuer à cette intégration. »

Discours du haut-commissaire aux solidarités actives sur le service civique, 4 février 2011

LA VOIX DU POÈTE

Adieu le ciel et
la maison
Tuile saignante
ardoise grise
Je vous laisse
oiseaux les
cerises
Les filles
l'ombre et
l'horizon

LOUIS ARAGON (1897-1982)

page 2

" Les jeunes plébiscitent le service civique. Il faut les payer, leur permettre de vivre. Être volontaire n'est pas être bénévole. "

LE GRAND ENTRETIEN AVEC

LUC FERRY

PHILOSOPHE *pages 5-6*

LA VOIX DU POÈTE

Le Conscrit des cent villages

LOUIS ARAGON (1897-1982)

2./

Lettre de militaire illustrée, XIXe siècle
© RMN-Grand Palais (MuCEM) / Franck Raux

Prairie adieu mon espérance
Adieu belle herbe adieu les blés
Et les raisins que j'ai foulés
Adieu mes eaux vives ma France

Adieu le ciel et la maison
Tuile saignante ardoise grise
Je vous laisse oiseaux les cerises
Les filles l'ombre et l'horizon

J'emmène avec moi pour bagage
Cent villages sans lien sinon
L'ancienne antienne de leurs noms
L'odorante fleur du langage

Une romance à ma façon
Amour de mon pays mémoire
Un collier sans fin ni fermoir
Le miracle d'une chanson

Un peu de terre brune et blonde
Sur le trou noir de mon chagrin
J'emmène avec moi le refrain
De cent noms dits par tout le monde

Adieu Forléans Marimbault
Vollore-Ville Volmerange
Avize Avoine Vallerange
Ainval-Septoutre Mongibaud

Fains-la-Folie Aumur Andance
Guillaume-Peyrouse Escarmin
Dancevoir Parmilieu Parmain
Linthes-Pleurs Caresse Abondance

Adieu La Faloise Janzé
Adieu Saint-Désert Jeandelize
Gerbépal Braize Juvelise
Fontaine-au-Pire et Gévezé
. . .

Extrait du « Conscrit des cent villages », *La Diane française*, Seghers, 1945
© Seghers

LOUIS CHEVAILLIER, **éditeur et poète, propose chaque semaine un poème lié à l'actualité traitée par** LE 1.
—
Au XVe siècle , une comptine, « Le Carillon de Vendôme », énumère les rares dernières possessions du dauphin Charles. En 1943, c'est au tour d'Aragon de jouer avec les sonorités des communes françaises. « Le Conscrit des cent villages », dont les premiers vers sont reproduits ci-dessus, paraît dans la revue résistante *Messages*, avant d'être inclus dans le recueil *La Diane française*. Le poète communiste est au service de la France. Comme l'antique Virgile, il chante « les armes et l'homme » : les conscrits volontaires, ceux du maquis. Pour toucher les foules les plus larges, il ramasse le vers « comme un animal blessé ». Le mètre est ici un octosyllabe prisé par la tradition. Mais que de surprises cachent les rimes embrassées ! Aragon associe *espérance* et *France*, *blés* et *foulés*, *mémoire* et *fermoir*. Et l'absence de virgule contribue au foisonnement du sens. Ainsi de ce premier vers elliptique qui ouvre sur la répétition incantatoire du mot *adieu*. *Terre*, *eaux*, *ciel*, *maison* : en quelques mots, Aragon croque un paysage rural qu'un résistant en route identifie à la France. Ni monument ni agglomération : le pays honoré à la première personne du singulier est d'abord la maison quittée. Mais aussi la langue que le poète chante : dans les vocables de villages méconnus, « flambe et tremble la patrie ». Aragon est patriote mais pas cocardier. S'il énumère ces lieux de mémoire, il aime que la France soit ouverte comme une paume à l'étranger. Et dans *Le Musée Grévin*, il salue son pays où « les blés et les seigles / Mûrissent au soleil de la diversité ». 1

LA GRÂCE DU COLLECTIF

EN 1994, LE SERVICE CIVIQUE N'EXISTE PAS : c'est d'abord par amour que je pars. J'ai 20 ans, j'aime un homme qui fait son service militaire au Vietnam. Parce qu'il est un garçon, il *doit* une année à l'État ; moi, la fille, je ne dois rien. J'aime un homme *incorporé* – mon corps à moi importe peu, au mieux je peux me faire prolongement du sien.

Dans le Sud où j'ai grandi, grimper aux arbres compte plus que lire des livres. J'ai quitté le Sud pour inverser les hiérarchies : à Paris je passe mon temps à lire. Il y a des ghettos de toutes sortes, la petite ville bourgeoise de mon enfance, close sur ses certitudes ; et l'îlot chic de Paris VIIe où mon cerveau pousse à la place des jambes. Sciences Po est toute ma vie. Ma tête explose. Je pars par amour et par nécessité : j'ai ce fantasme d'un territoire où exister réconciliée, tête plus jambes, livres plus peau, moi plus les autres.

À Hanoï, mon homme a une *mission*, enseigner le français à l'état-major de l'armée. Je n'ai aucune mission – je suis en plus. Il va falloir que je *m'incorpore* moi-même quelque part. Incorporer, mêler intimement une substance à une autre : à quoi, à qui me mêler au Vietnam, où tout m'est étranger ? Tout, sauf les enfants. On vient de l'enfance comme d'un pays, écrivait Saint-Exupéry, je m'en souviens, j'en viens aussi. Un jour, une minuscule ONG hollandaise héberge mon projet auprès d'enfants des rues : je veux faire entendre leur parole, donner à voir leurs regards à travers des photos et des textes produits par eux.

Cette expérience est un séisme. Dans la longue liste des révélations, je retiens les paroles de Khanh, 13 ans, décrivant la photo qu'il a prise : je vois un mur en ruine, lui voit une rose. Il y a bien des ruines, il y a aussi, dans l'angle, une fleuriste qui tient une rose. J'apprends le parti pris de la joie. Je découvre aussi, pratiquant sa langue, qu'en vietnamien le « je » n'existe pas. Tu te situes seulement dans la relation à l'autre, et le pronom qui te désigne varie selon l'âge et l'identité de l'interlocuteur. Cet effacement me trouble et me violente. Mais dans les moments d'abattement, quand un gosse décroche du projet, quitte l'école, renonce à apprendre un métier, que ma foi se disloque, je mesure en effet à quel point seule *je* ne pèse rien sur le cours des choses. Je ne me suis pas assez *incorporée*.

Le collectif, c'est aux Philippines que je l'éprouve vraiment, une fois mon diplôme passé. Dans l'ONG, nous sommes dix volontaires parmi des dizaines de Philippins. À Manille, les enfants des rues vivent en bande, ils crèvent de faim, du sida, de la drogue, ils savent que l'ennemi c'est l'isolement. Ils violent, ils volent, ils veulent être libres, c'est un pari insensé de les tirer de là, un échec répété, tous les éducateurs en font l'expérience. Seuls, ils ne peuvent rien. Je les observe : il y a celui qui parle aux enfants ; celui qui tient le foyer d'accueil ; celui qui propose l'école ; celui qui fait la soupe ; le médecin qui ausculte ; l'infirmière qui soigne ; le charpentier, le boulanger, l'esthéticienne qui forment ; et moi qui propose l'atelier photo. Cette fois je m'incorpore, élément d'un tout que nourrit mon projet et qui lui donne son sens : la photo ne sauve personne mais ouvre un dialogue neuf avec ces enfants, expose leur regard sur l'environnement subi, ils prennent le pouvoir. À rebours, je pense aux déportées du camp de Ravensbrück que je rencontrerai vingt ans plus tard, dont les infimes actes de résistance ont sauvé des bébés d'une mort certaine : celle qui vole un morceau de tissu ; plus celle qui vole le fil et l'aiguille pour en faire un vêtement ; plus celle qui vole un bouton pour le fermer ; plus celle qui vole du charbon pour chauffer la pièce une minute par – 40 °C ; plus celle qui vole un gant dont les doigts feront des tétines ; elles sauveront 31 nourrissons sur 522, ce sera une tragédie – un miracle dirait Khanh –, rendu possible par la chaîne infinie des gestes minuscules. C'est ce que m'enseigne le bidonville de Manille : je ne pèse de tout mon poids que par la grâce du collectif.

Tout cela je le vis sous un ciel bleu perpétuel, dans une ville effroyable mais exotique à 12 000 km de la France, nimbée d'une belle aura d'aventurière. Lors d'un bref séjour à Paris, je m'aperçois que j'ai perdu mes yeux. Il me faut de longues minutes pour voir la mendiante sur le quai du métro, à quelques centimètres. L'image de cette femme, sa pancarte « J'ai faim » et son gobelet de plastique, si banale au regard des horreurs de Manille, me somme de répondre : pourquoi n'est-ce pas *ici* que tu agis ? J'emporte à Manille la femme et sa question. La question m'obsède. Il y a des ghettos de toutes sortes, l'action humanitaire à l'autre bout du monde, aveugle à la misère commune, en est peut-être un. J'ai quelque chose à rendre, en France. Il n'est pas sûr que je ne *doive* rien, quand bien même je suis fille et que l'État ne *m'incorpore* pas dans une *mission*.

Je rentre à Paris. Je deviens bénévole auprès d'enfants en difficulté scolaire, puis professeur de collège, m'amalgame à cette chaîne ancienne qui m'a conduite des jeux dans les arbres jusqu'aux livres. Quand j'écrirai des livres, j'aurai envie de les emmener où ils ne vont pas seuls. Je ne sauverai personne, mais la vie est une œuvre collective et j'y tiendrai ma part.

J'ai découvert qu'une *devise*, en langue d'oïl, est une pierre marquant les frontières d'un territoire. « Liberté, Égalité, Fraternité », ce n'est pas autre chose qu'un territoire à créer dont il faut défendre, collectivement, chaque jour l'intégrité. Et c'est une chance qu'existe à présent un lieu accessible où *s'incorporer*, sans avoir à compter sur une histoire d'amour ou à ruser parce que tu es fille. Ça s'appelle le *service civique* et ça t'augmente, magnifiquement. 1

3./

Valentine Goby

Elle est l'auteur de nombreux romans et livres jeunesse, dont quatre volumes de la collection « Français d'ailleurs » développée par Autrement en partenariat avec la Cité de l'immigration. En 2014, elle a reçu le Prix des libraires pour Kinderzimmer *qui évoque le sort des nourrissons et de leurs mères dans le camp de concentration pour femmes de Ravensbrück. Dans* Baumes, *récit autobiographique récemment paru chez Actes Sud, elle se remémore son enfance à Grasse à travers ses souvenirs olfactifs.*

Illustration Stéphane Trapier

Le mot de Robert Solé

—

[Services]

QUE DE SERVICES ! Publics, administratifs ou sociaux, financiers ou juridiques, de surveillance ou de santé, généraux ou secrets, ils font partie de notre vie. Sans compter les libres-services, les services après-vente, les services funèbres, les services d'ordre, les réunions de service et, bien sûr, une infinité de bons et loyaux services…

Ce mot est un piège. « Service » passe tantôt pour un droit, tantôt pour un devoir. « N'oubliez pas le service ! » dit le garçon de café, soulignant que sa prestation mérite pourboire. Les bidasses d'hier, eux, étaient censés s'acquitter d'un devoir patriotique, même s'ils attendaient la quille et n'avaient pas l'impression de servir à grand-chose.

« Service » est tantôt contrainte, tantôt liberté. Durant l'Occupation, la réquisition de centaines de milliers de travailleurs français pour participer à l'effort de guerre allemand s'appelait Service du travail obligatoire. Cela n'avait rien de commun avec le fait de se mettre au service d'une cause ou, simplement, de rendre service à son prochain.

Basé sur le volontariat, le service civique compte, paraît-il, beaucoup plus de candidats que de postes à pourvoir. La France, qui adore les compétitions, devrait s'en réjouir, sans trop chercher à savoir s'il s'agit d'une aubaine pour de jeunes chômeurs ou d'un souci de s'engager au service de l'intérêt général. Nous voilà confrontés à un nouvel exercice de sélection. Choisira-t-on les heureux élus par des concours d'entrée, avec un système de prépas ? Ou par des éliminatoires en direct, avec vote de téléspectateurs ?

—

“ Je serais heureux de servir ; ce qui me répugne, c'est d'être asservi. ”

Alexandre Griboïedov
ÉCRIVAIN RUSSE (v. 1794-1829)

Chose entendue par Éric Fottorino

—

« Quand tu seras à l'armée… »

4./

© RMN-Grand Palais (Sèvres, Cité de la céramique) / Martine Beck-Coppola

LA PETITE PHRASE REVENAIT COMME UNE MOUCHE qu'on chasse de la main. « Tu verras quand tu seras à l'armée ! » Elle accompagnait l'enfance, les petites lâchetés, la peur du noir, des batailles de préau poings serrés, viens ici si t'es un homme, mauviette, fillette. Mais si la petite mouche tourbillonne encore dans ma mémoire, c'est à cause de la peau du lait. Parfaitement. Pour ne pas voir se friper la surface de mon cacao brûlant, j'attrapais mon « arme secrète » que je maniais avec maestria : la passoire. Un instrument de rien du tout qui me sauvait la mise chaque matin et faisait grincer les adultes. « Quand tu seras à l'armée, tu pourras toujours courir pour passer ton lait ! » C'était dit avec une douce ironie. J'imaginais des stratagèmes pour planquer ma passoire dans ma manche comme un prestidigitateur… J'avais quelques années pour anticiper la grande bataille. Si je ne supportais pas la peau du lait, alors il faudrait faire la peau du service militaire. Arrêter ce rite barbare où l'on me promettait la pire des souffrances : avaler la crème du lait, ces petits lambeaux blancs et insidieux qui me soulevaient le cœur. À l'âge où j'aurais dû servir, on m'a laissé terminer mes études. Je n'ai pas eu à planquer mon « arme secrète ». Il y a beau temps que je ne bois plus de lait. Mais je garde toujours une passoire à portée. Elle est mon seul souvenir de service militaire.

CELINE DEVAUX

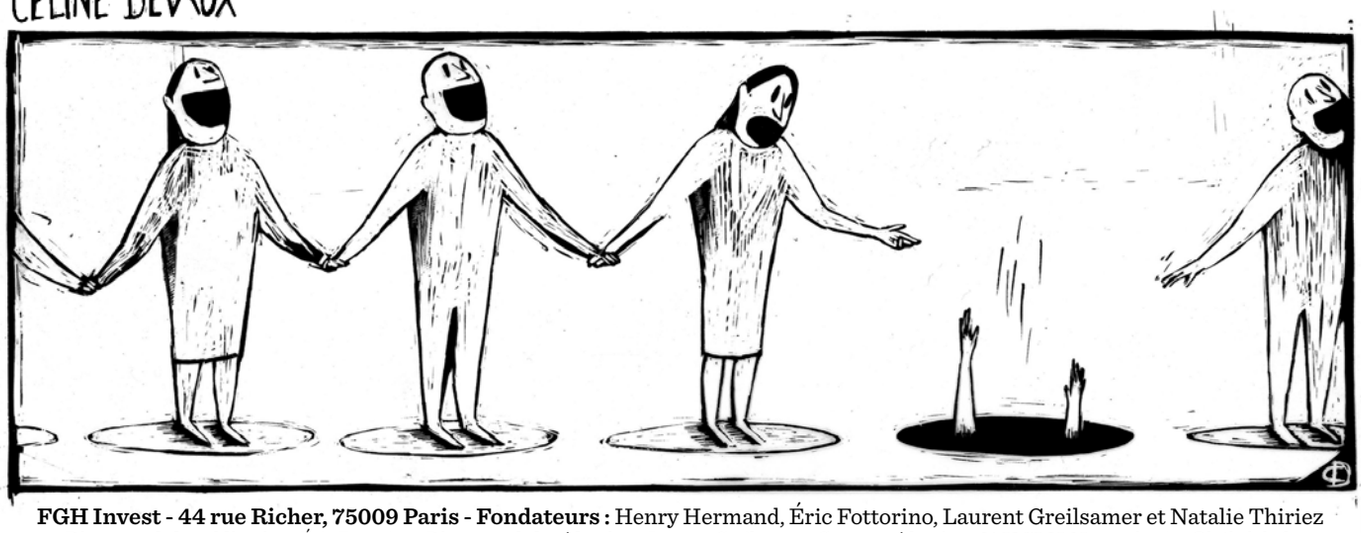

FGH Invest - 44 rue Richer, 75009 Paris - Fondateurs : Henry Hermand, Éric Fottorino, Laurent Greilsamer et Natalie Thiriez
Directeur de la publication : Éric Fottorino - **Directeur de la rédaction :** Laurent Greilsamer - **Contact rédaction :** 01 53 75 25 05 ou redaction@le1hebdo.fr
Service abonnement : 01 44 70 72 34 ou abo@le1hebdo.fr - **Abonnement France métropolitaine :** 9 € par mois, 89 € par an - **Réassort :** à juste Titres, 04 88 15 12 42
Conception graphique : be-pôles, Antoine Ricardou - **Impression :** Groupe Maury Imprimeur, 45330 Malesherbes - Dépôt légal avril 2014 - ISSN 2272-9690/CPPAP 0516C92307

REPÈRES
DE LA CONSCRIPTION AU SERVICE CIVIQUE

Jochen Gerner

Conception et documentation MANON PAULIC

LE SERVICE CIVIQUE DOIT ÊTRE UN MOYEN *DE RECONNAISSANCE DES JEUNES*

ENTRETIEN AVEC
LUC FERRY
PHILOSOPHE

Après les émeutes de 2005, l'ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche (2002-2004) a dirigé les travaux du Conseil d'analyse de la société sur l'opportunité et les modalités de l'instauration d'un service civique. Le rapport remis au président Nicolas Sarkozy a été publié en 2008 chez Odile Jacob sous le titre *Pour un service civique*. Luc Ferry est l'auteur d'une série d'ouvrages sur les mythes grecs lancée par le *Le Figaro*.

La question du service civique resurgit chaque fois qu'éclatent de graves crises de citoyenneté. Ce fut le cas en 2005 après les émeutes dans les banlieues, et aujourd'hui au lendemain des attentats de janvier. Pourquoi ?
Le service civique est une longue histoire. Il n'est pas une réponse au terrorisme. Mais ne rien offrir aux jeunes comme engagement dans la cité est absurde, face à ce que proposent les imams fanatiques. La stratégie de contact des jeunes par Daech sur Internet est très efficace et moderne, alors on ne peut pas lutter contre la tentation qu'éprouvent certains de s'engager ailleurs. Le mal est, hélas, très tentant. Il existe une grande séduction du mal, mais ne sous-estimons pas la séduction du bien.

Vous parliez d'une longue histoire…
Tout a commencé avec le programme Envie d'agir, une initiative que j'ai lancée en 2002 comme ministre de la Jeunesse. Je constatais que l'engagement des jeunes n'était plus celui de Mai-68, politique ou révolutionnaire, mais répondait à un souci d'être utile, d'être reconnu et respecté pour cela. À l'époque, les 20 000 projets d'Envie d'agir ont tous été adoptés. Plus tard j'ai défendu le modèle de l'Italie, un engagement des jeunes non obligatoire mais rétribué.

Quelle philosophie sous-tend cette approche ?
D'abord le désir des jeunes de s'engager. S'il a changé de nature en devenant caritatif, il reste très puissant. La demande est beaucoup plus forte que l'offre. Chaque année 200 000 jeunes sont prêts à s'engager, alors que le nombre de missions proposées est dix fois inférieur. Un autre enjeu est sociétal : si on considère que l'atomisation sociale de l'individu isolé et le communautarisme sont les principaux dangers, il est essentiel de proposer aux jeunes des engagements à travers des chantiers d'utilité publique. Enfin, le service civique doit être un moyen de reconnaissance pour les jeunes. En 2002, j'avais déjà obtenu l'accord de onze universités pour pratiquer la VAE, la validation des acquis de l'expérience. Au Canada, au Québec, les universités accordent des unités de valeur (UV) aux jeunes qui se sont engagés et ont fourni un mémoire. Prenons l'exemple d'un étudiant en maîtrise de psychologie qui s'occupe pendant six mois d'une classe d'autistes ou d'handicapés. À condition de rédiger une trentaine de pages, il pourrait voir son UV validée. Son engagement ne le pénaliserait pas dans ses études, au contraire. J'avais demandé la création d'un livret de service civique que le jeune aurait pu présenter à son université ou à un chef d'entreprise.

Allez-vous jusqu'à préconiser un service civique obligatoire ?
Sûrement pas. Je suis surpris que des responsables politiques donnent leur avis sur ce que doit être le service civique sans avoir consulté les associations qui vont recevoir les jeunes. Il ne peut pas être obligatoire, sauf s'il est à nouveau militaire. Pour trois raisons. D'abord, une classe d'âge compte 700 000 jeunes. Nous n'avons pas 700 000 missions à leur offrir tous les six mois. Sauf à proposer des stages photocopies-café. On a peut-être 200 000 ou 300 000 missions à fournir, pas davantage. Ensuite, les associations ne veulent pas d'un service civique obligatoire. Aucune ! Elles attendent un engagement des jeunes, pas une obligation de s'engager. Le domaine pour lequel on a le plus besoin de ce service est la rupture de solitude des personnes âgées, chez elles, dans les maisons de retraite. Pour les aider à se nourrir, à s'habiller, à remplir des papiers. Il faudrait cent mille jeunes. C'est intéressant car un lien peut s'établir entre les générations. Les associations concernées disent : « Surtout pas de jeunes à qui on imposerait ces missions, ils massacreraient les vieux dans le quart d'heure ! » Elles tablent avant tout sur la générosité. Cela n'a pas de sens de féliciter quelqu'un de s'engager si vous l'obligez à le faire. Enfin, les associations ne peuvent gérer le problème de la désertion. Elles n'ont pas le mitard ni l'adjudant…

Quelle est l'alternative ?
Elle est simple. Ou le service est obligatoire donc militaire. Ou il est civil donc volontaire. Le service militaire, avant sa suppression en 1996, était devenu totalement inégalitaire. Les enfants de bourgeois se débrouillaient pour l'éviter. Il ne permettait plus aucun brassage social. On n'y apprenait rien. La France n'a pas opté pour le modèle allemand qui donne le choix entre un service militaire et un service civil. Ce n'était pas absurde. Mais les infrastructures ont disparu, les casernes ont été vendues. Rétablir la conscription avec 700 000 jeunes coûterait près de 10 milliards d'euros. Ce serait une organisation gigantesque. Et rappelons tout de même que les jeunes n'en veulent pas ! Ils plébiscitent le service civique, qui soulève d'autres questions. Il faut payer les jeunes, leur permettre de vivre. Être volontaire n'est pas être bénévole. Enfin, les associations ne veulent pas que le service civique soit fractionné. Les jeunes qu'elles forment doivent s'engager sur au moins six mois.

Quel serait le bon modèle à suivre ?
Le modèle italien, car il touche toutes les classes sociales et garantit un vrai brassage. Je demande qu'on offre de préférence aux jeunes des chantiers et non des engagements individuels. Je pense aux chantiers de sœur Emmanuelle où une dizaine de jeunes travaillent ensemble. Il faut du collectif. Comme aux vendanges de notre adolescence. On rencontrait des jeunes issus d'autres milieux sociaux.

La France a-t-elle les moyens de financer ce service civique ?
Mais il ne coûte rien ! Depuis des années, à droite et à gauche, nous avons créé des emplois-jeunes, des emplois aidés, ce qu'on appelle « le traitement social du chômage ». Mais ce ne sont pas des solutions efficaces. Il suffirait de prendre une petite partie du budget des emplois-jeunes pour créer des services civiques. Ce qui est scandaleux et idiot, c'est qu'on refuse chaque jour des volontaires. Quel dommage ! On pourrait offrir 200 000 missions tous les six mois, donc 400 000 par an. Un jeune de banlieue qui a fait un service civique a été payé pour ça, il s'est fait des copains, il a été félicité. En rentrant chez lui, il va encourager son petit frère. C'est de la pédagogie par le fait comme disait Bakounine. Je me place dans l'idée du volontariat, pas du service obligatoire que d'autres réclament pour « mater les jeunes ». Ce n'est pas ma vision.

Le service civique ne risque-t-il pas de créer des emplois déguisés ?
Une des premières missions de l'Agence du service civique est de vérifier qu'il n'empiète pas sur l'emploi marchand. Soyons clairs : dans les collectivités territoriales, il n'existe aucun programme de création massive d'emplois concernant la rupture de solitude des personnes âgées. C'est du service vraiment civique. Une objection au service civique obligatoire est que, dans ce cas, on aurait pris sur l'emploi marchand. Le PC et le Medef y étaient hostiles. Imaginez 1,4 million de jeunes accomplissant tous les ans un service obligatoire, on ferait prendre l'habitude à la société de les utiliser avec de « faux » emplois.

Les entreprises doivent-elles entrer dans le champ du service civique ?
Je ne suis pas contre si l'Agence veille à ne pas cautionner de l'emploi déguisé. Mais dans un premier temps, je préfère qu'on les exclue. Dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), ces dernières mènent des programmes humanitaires. Même chose pour les fondations d'entreprise. Le service civique ne présenterait pas d'inconvénients. N'oubliez pas qu'on a 200 000 jeunes prêts à partir et qu'on leur offre seulement 20 000 missions. Le service civique est un projet grandiose, au sens qu'il est grand. J'en connais peu d'aussi ambitieux. ¶

Propos recueillis par ÉRIC FOTTORINO

le un
PRENEZ LE PLI DU 1 !
ABONNEZ-VOUS pour 9 € par mois
5 € pour les étudiants
01 44 70 72 34 ou www.le1hebdo.fr

LES CHIFFRES DÉCHIFFRÉS

Des données vides de sens

LOUP WOLFF, **administrateur de l'Insee et chercheur au Centre d'études de l'emploi, propose cette semaine un chiffre lié à l'actualité traitée par** LE 1.

—

Après cinq années d'existence, l'Agence pour le service civique est engagée dans une intense campagne de communication visant à rendre visible l'utilité de son activité. Comme toujours dans ce genre de cas, les chiffres jouent un rôle important et, comme souvent, les modalités de leur présentation importent. Logiquement, c'est le nombre de jeunes ayant eu recours au service civique qui est le plus systématiquement mis en avant : 85 000 jeunes depuis 2010, dont 35 000 en 2014. Plusieurs dizaines de milliers, cela peut sembler beaucoup. Et pourtant, rapporté au nombre total des 16-25 ans en 2014, cela ne représente que 0,4 % d'entre eux – 1,8 % au plus, si on inclut les demandes de service civique qui n'ont pu être satisfaites en 2014. Nous sommes loin du plébiscite auquel certains auraient pu rêver. Autres ambiguïtés de communication : selon les éléments diffusés par l'Agence, 75 % des anciens volontaires seraient en emploi ou en formation 6 mois après la fin de leur mission de service civique. Un pourcentage mis en avant parce qu'il semble

0,4 % des 16-25 ans

élevé, largement supérieur à la moyenne. Pourtant, ce chiffre est difficile à interpréter sans élément de comparaison avec le reste de la population : 75 %, est-ce si important ? Non : la part de jeunes en emploi ou en formation aux mêmes âges s'élève à 81 %. Le service civique ne semble donc pas particulièrement favoriser l'insertion, constat d'autant plus étonnant que les volontaires sont en moyenne très diplômés : 43 % d'entre eux possèdent un diplôme supérieur au bac, alors que ce n'est le cas que pour 17 % des 16-25 ans ! La surreprésentation des hauts diplômes parmi les volontaires pose par ailleurs la question de la capacité de ce dispositif à créer de la mixité sociale : ne devrait-il pas davantage bénéficier aux jeunes en échec scolaire et pour lesquels les difficultés d'insertion seront les plus grandes ? Mis en avant comme autant de preuves du succès du service civique, ces chiffres ne démontrent en réalité rien des bénéfices attendus. Mais ils sont aussi trop imprécis pour permettre de conclure à un échec, car il faudrait une étude beaucoup plus approfondie pour comprendre les ressorts du volontariat et les effets de cette expérience sur les trajectoires. Ce sont de purs éléments de communication, fabriqués pour impressionner, conçus pour s'intégrer en beauté dans les infographies. Mais vides de sens. ¶

CONTRE-PIED

Leçon de lecture, Maurice Boudot-Lamotte (1878-1958)
© RMN-Grand Palais / Adrien Didierjean

POUR DES SENIORS **SOLIDAIRES**

PARCE QUE LE DESTIN D'UN HOMME OU D'UNE FEMME n'est pas de terminer sa vie seul. Parce que personne n'a vocation à passer vingt, trente, quarante ans de sa vie dans une maison de retraite, aussi agréable soit-elle. Parce que tout le monde n'a pas les moyens d'y consacrer de 3 000 à 5 000 euros par mois. Parce que la vieillesse ne peut être regardée sous le seul angle de la dépendance et d'un risque, le cinquième, celui qui pèsera le plus financièrement sur les épaules d'une société de chômage et de précarité. Parce qu'on ne peut plus laisser les aidants familiaux désespérer face à la lente dégradation mentale de leurs parents et grands-parents. Parce qu'une société qui exclut ses anciens ne mérite pas d'avoir un avenir. Parce qu'il est insupportable que 15 000 « vieux » soient tombés durant l'été 2003, autant sous l'effet de la canicule que de l'indifférence de leurs voisins. Parce que les jeunes ont besoin de la mémoire et de l'expérience de leurs aînés.
Pour toutes ces raisons, un club de réflexion, Allons enfants, qui avait vocation à se préoccuper de l'avenir des jeunes Français, a fait du vieillissement un enjeu de sa réflexion.
Objectif : imposer « le fait social le plus important de la seconde moitié du XXe siècle » (Alfred Sauvy) au cœur du débat public avec la volonté d'en faire une question de civilisation. Cette révolution de l'âge n'appelle pas une simple réforme technique mais un bouleversement de notre organisation sociale.
En 2050, un tiers de la population aura plus de 60 ans. Le tabou ne peut plus durer. Le sujet angoisse les familles et fait peur aux pouvoirs publics, qui en ont fait une bombe à retardement financière en voie d'explosion. Mais ils ne font rien ou si peu, laissant familles, associations et municipalités gérer avec leurs faibles moyens. C'est une réponse civilisationnelle qu'il faut. Il faut *re*-considérer nos personnes âgées comme des citoyens engagés dans la société.

RAMA YADE
FEMME POLITIQUE
Secrétaire d'État chargée des Droits de l'homme de 2007 à 2009, puis des Sports de 2009 à 2011, elle est aujourd'hui conseillère régionale UDI d'Île-de-France et déléguée générale du think tank Allons enfants qu'elle a lancé en 2011.

Un service civique senior obligatoire est à même d'y répondre. Et évitons les caricatures stupides : il ne s'agit pas d'empêcher les retraités de profiter de leur liberté après une vie de labeur, ni de remettre les anciens au travail !
Parce que la retraite n'est pas la fin de la vie, mais le début d'une autre, susceptible de durer encore trente ou quarante ans, consacrer, contre indemnité, une à quelques heures par semaine à des missions éducatives, culturelles, sportives ou solidaires pendant 3 à 6 mois bouleverserait positivement notre organisation sociale.
Pour un retraité au faible pouvoir d'achat, ce serait l'occasion de gagner 233 euros pour 1 heure par semaine (24 heures maximum) pendant 3 mois (6 mois maximum), consacrée aux autres. Pour ceux qui ne le souhaitent pas, pas de prison, comme cela fut dit, mais une retenue de 5 % sur la pension de retraite annuelle (qui manifestement ne les empêchera pas de profiter de leur liberté), une somme qui ira abonder un fonds de financement du service civique senior. Évidemment, les seniors qui n'auraient pas ou plus la capacité physique d'accomplir une telle mission en seraient exemptés.
Une telle mesure présenterait plusieurs avantages : augmenter le pouvoir d'achat des retraités dans le besoin ; permettre aux enfants du baby boom, aux pensions de retraite substantielles, de rendre un peu de ce que la société leur a donné ; favoriser la transmission des savoirs et des expériences, notamment vers les plus jeunes ; et maintenir l'autonomie des retraités le plus longtemps possible face à la fulgurance des maladies dégénératives qui isolent.
On le voit le service civique senior profiterait tant aux retraités eux-mêmes qu'à l'ensemble de la société.
Voilà à quoi tient un bouleversement sociétal : le retour de l'engagement. Le service civique senior redonnerait tout simplement du sens à notre société. ¶

—

POUR ALLER PLUS LOIN

CHANGER LE MONDE À 20 ANS
Marie Trellu-Kane
Le Cherche midi, 2015
Vingt ans. C'est l'âge qu'avaient les quatre étudiantes de l'ESSEC lorsqu'elles créèrent Unis-Cité en 1994. Aujourd'hui, c'est au tour de l'association de fêter sa deuxième décennie. L'ouvrage revient sur l'histoire de cet organisme pionnier du service civique qui a accueilli 2 000 volontaires en 2014.

MANIFESTE POUR UN SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE
Max Armanet
Robert Laffont, 2007
Max Armanet, ancien directeur de *La Vie*, lançait un appel au lendemain des émeutes de 2005. Son projet : un nouveau modèle d'engagement solidaire et citoyen pour tous dans un cadre laïque, gratuit et obligatoire – un espace pour revigorer la fraternité et la mixité sociale.

HISTOIRE DE LA CONSCRIPTION
Annie Crépin
Folio Histoire, 2009
L'auteur, spécialiste des questions militaires, retrace l'évolution de la conscription de 1789 à sa récente suspension, en restituant les enjeux politiques, sociaux et culturels qui s'y rattachent. De nombreux chapitres sont consacrés à la période fondatrice de la Révolution.

ENGAGEZ-VOUS !

Si le principe d'un service civique ne fait pas débat, sa mise en œuvre soulève de nombreuses questions [I]. Pour les associations, il doit être volontaire [II] et ne pas devenir de l'emploi déguisé [III]. Sans vouloir rétablir la conscription, certains insistent sur le rite de passage que représentait le service militaire [V], Michel Foucher proposant même une formation « civilo-militaire » de type Erasmus [IV]. Pour les jeunes, cet engagement est souvent une expérience de solidarité marquante [VI, VII et VIII].

DISCUSSION ENTRE AMIS [I] SUR LE SERVICE CIVIQUE

IL FAUT SE MÉFIER, QUAND ON INTERROGE SON ENTOURAGE SUR LE SUJET : les échanges sont vifs et les arguments presque sans fin pour justifier l'imposition, ou non, du service civique. Comptons les points de ceux qui sont pour. Parmi eux, on affirme qu'un devoir civique non obligatoire n'a aucun sens : « la citoyenneté est un choix global, pas à la carte », clame l'un ; « après tout l'école est obligatoire, payer ses impôts aussi », renchérit un autre, appuyé par ceux pour qui seule cette imposition permet de garantir une réelle mixité sociale.
Ce principe d'obligation acquis, le débat se focalise ensuite sur les modalités de mise en œuvre : « obligatoire ne veut pas dire sacerdoce ou contrainte. Si on laisse le choix du sens à donner à l'action, c'est justement là qu'elle devient utile et positive ! » insiste-t-on d'une part. « L'important ici est surtout le contenu. » Offrir une large palette de choix de missions (en France comme à l'étranger) et rémunérer cet engagement (au moins au Smic) font partie des conditions de mise en œuvre. L'idée est donc de repartir de la notion d'intérêt général et d'insister sur la finalité (autonomie individuelle, participation au bien commun, engagement écologique et social), tout en interrogeant plus largement l'utilité sociale de nos activités. Quand vient la question du public concerné, certains partisans souhaitent que cette mesure ne s'applique pas qu'aux jeunes et plaident pour une mise à disposition de quelques mois à une année de sa vie au service de la solidarité. D'autres, conscients de la complexité du dispositif, imaginent même un « passeport de vie pour bâtir du collectif », utilisable plusieurs fois à différents moments de la vie de manière à assurer aussi un brassage intergénérationnel.
Une sorte de pause ou de retraite obligatoire à différents âges de la vie.
Mais voyons maintenant les arguments du camp adverse. Outre le rejet du principe d'obligation, ils souhaitent préserver la notion d'engagement. « Comment peut-on encore parler de volontariat sous la contrainte ! » protestent certains. « L'incitation est plus porteuse que l'obligation », plaident les autres. Pire, « si c'est obligatoire, le service civique ne sera plus un motif de fierté pour les jeunes qui le font, et les associations risquent de devoir gérer des jeunes peu motivés », souligne-t-on encore. Sans oublier le risque de voir le service civique dériver vers de l'emploi déguisé, voire forcé, en proposant « une nouvelle forme de main-d'œuvre très, très bon marché », en générant une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres.
Ici, on insiste aussi sur le risque d'imposer un dispositif à des jeunes qui n'ont pas envie de s'y impliquer. Prendre ce temps doit être un choix, une question de conviction. Faut-il l'imposer aux seniors pour autant ? « Ce serait oublier que les retraités sont déjà très engagés dans la vie associative, qu'ils ne sont pas égaux face à la santé, et qu'ils sont aussi souvent sollicités par leurs petits-enfants ! » s'insurge-t-on.
L'argument massue, à ce niveau, arrive quand on se penche sur les conditions financières de mise en œuvre. Instaurer un service civique obligatoire d'une durée allant de 6 à 8 mois coûterait entre 5 à 8 milliards d'euros – une somme aujourd'hui difficile à dégager. L'imposer reviendrait donc à instaurer 800 000 services civiques de courte durée, ce qui n'irait pas dans le sens d'une étape éducatrice suffisamment longue pour être efficace. L'argent dépensé ainsi ne permettrait pas à la mesure d'atteindre son potentiel transformateur, d'autant qu'il faudrait, au préalable, monter en puissance sur le nombre de missions réalisables.
Bref, une chose est sûre : sur ce sujet, rien que le débat permet de donner de sa personne… ¶

ANNE-SOPHIE NOVEL

SUR QUELQUES *[III]* RISQUES DE DÉRIVE

VINCENT LAURENT & FRÉDÉRIC AMIEL
SYNDICALISTES
Ils sont respectivement cosecrétaire et secrétaire général du syndicat Asso. Créée en 2010, cette organisation milite pour l'amélioration des droits et des conditions de travail des salariés du secteur associatif.

DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNÉES, sous prétexte de valoriser l'engagement citoyen, le secteur associatif a servi de laboratoire à expérimentations de nouvelles formes de contrats. Ces expériences ont pour conséquence d'inciter les employeurs associatifs à gérer les ressources humaines à la limite du droit du travail, voire parfois en dépassant ces limites. Tout ceci provoque une « précarisation » et un malaise dans un secteur représentant plus de 1,8 million d'emplois au niveau national.
Les contrats de volontariat en service civique ont rapidement succombé à un risque identifié de longue date : pouvoir pallier une incapacité à payer des salaires, quantité d'associations les utilisent et bénéficient ainsi de travailleurs à très bas coût. 40 % des volontaires sont en réalité des jeunes, plutôt diplômés – voire très diplômés –, à la recherche d'un emploi et acceptant des contrats de service civique en désespoir de cause. Depuis sa création, le service civique a donc été détourné de son objectif qui était d'attirer des jeunes en difficulté, en décrochage scolaire ou peu diplômés. Trop souvent, les jeunes qui nous contactent choisissent le service civique par défaut et non par volonté d'engagement.
Le président François Hollande en fait son cheval de bataille pour remettre les jeunes dans le droit chemin de la citoyenneté : il prend le risque d'amplifier un problème déjà existant, les abus de service civique. 30 % des associations accueillant des volontaires (sur seulement 20 % contrôlées) ont abusé du dispositif de service civique et se sont vues retirer leur agrément. Terrible aveu ! De son côté, la Cour des comptes met en garde contre de possibles substitutions d'emplois.
Ces contrats présentent tous les inconvénients : ils ne sont pas reconnus par le droit du travail ; l'indemnité est ridiculement basse ; le volontaire ne cotise pas aux caisses d'assurance chômage ; l'expérience qu'il acquiert n'est pas considérée comme une expérience professionnelle ; et les missions qu'on lui confie ressemblent très étrangement à celles d'un employé.
Un autre aspect non négligeable du service civique pour un employeur associatif est son coût, ou plutôt son absence de coût : selon que l'association a reçu l'agrément et accueille un volontaire, ou qu'elle passe par une autre association ayant l'agrément, le coût sera de 0 à 100 euros. Autant dire que l'accueil d'un volontaire est quasi gratuit. À titre de comparaison, un stagiaire coûte 436 euros par mois pour les stages de plus de 2 mois.
Un tel dispositif augmente le risque qu'un employeur associatif recoure à un volontaire en service civique plutôt qu'à l'embauche d'un salarié, à la formation d'un étudiant ou d'un apprenti. Ces dérives risquent de s'accélérer si, comme François Hollande a annoncé l'espérer début mars, le nombre de volontaires s'élève à plus de 150 000 d'ici 2017 grâce au déblocage de 80 millions d'euros (qui proviendront certainement de fonds normalement dédiés au financement de projets associatifs). Et l'obligation serait susceptible d'entraîner encore davantage d'abus. Les services civiques doivent à nos yeux être véritablement intégrés au droit du travail, à une législation qui soit vraiment protectrice pour les volontaires, et aussi pour les salariés qui voient leurs emplois menacés par cette main-d'œuvre bon marché. ¶

Rééquilibrer les chances *[II]*

ENTRETIEN AVEC
MYRIAM MERCY
ENGAGÉE HUMANITAIRE
Présidente de l'association Orphelins Sida International, Myriam Mercy fait régulièrement appel à des volontaires du service civique pour des missions à l'étranger.

Comment se déroule le recrutement des volontaires ?
L'agence du service civique répartit des quotas d'« engagés » dans de grandes structures telles que la fédération Léo Lagrange, la Guilde européenne du raid, Unis-Cité ou encore Caritas. Elles sont une quinzaine en région parisienne à posséder l'agrément. Une petite association comme la nôtre doit, chaque année, faire une demande auprès de ces structures qui décident de nous accorder ou non les volontaires dont elles disposent. Il peut arriver qu'elles préfèrent les garder, car elles touchent une allocation de suivi pour chaque engagé.

Avez-vous le choix des volontaires que l'on vous envoie ?
Oui. Une fois l'autorisation accordée, l'agence met en ligne notre annonce et nous commençons à recevoir des candidatures. C'est un processus long et laborieux. Il faut être derrière eux pour s'assurer que notre annonce reste bien visible. Nous décidons ensuite quels candidats nous recevons. Parfois certains ne répondent pas, d'autres ne viennent pas à leur entretien ou se ravisent à la veille d'une mission, par peur de partir ou parce qu'ils ont finalement trouvé mieux ailleurs.

Quels sont les avantages d'accueillir des volontaires du service civique pour une structure comme la vôtre ?
Sans eux, nous ne pourrions pas monter de programmes internationaux. Actuellement, l'une de nos volontaires tient un jardin d'enfants au Bénin. L'équivalent de ses frais de fonctionnement pour un an et pour 16 enfants s'élève à 11 000 euros. L'association ne paye que 106 euros par mois. Si le reste n'était pas pris en charge par l'État, une telle mission serait impossible à financer pour nous.

Quel profil recherchez-vous parmi les candidats ?
Nous acceptons tous les profils, à condition qu'ils soient débrouillards. Ce ne sont pas les diplômes qui comptent. Deux de nos volontaires n'avaient pas le bac l'an dernier. Il faut néanmoins qu'ils aient un minimum de compétences adaptées à la mission pour laquelle ils postulent.

Pensez-vous que le service civique doive être obligatoire ?
Surtout pas, il faudrait plutôt faire en sorte que tous ceux qui souhaitent s'engager puissent le faire. Si le service civique devenait obligatoire, nous arrêterions de faire appel à l'agence. La plupart de nos missions se déroulent à l'étranger et il est hors de question d'y envoyer un jeune qui ne se sente pas totalement engagé. Partir à l'étranger est souvent un rêve pour eux, mais il faut être prêt.

Arrive-t-il que des missions se passent mal ?
L'un de nos volontaires a fait une dépression au bout de sept mois. Dans ce cas, on prévient les parents et nos partenaires sur place le soutiennent comme ils peuvent. Mais ce n'est pas le rôle du service civique. L'objectif n'est pas de faire du social avec du social, mais de rééquilibrer les chances et favoriser la mixité sociale. Une mission qu'il a, à mes yeux, plutôt bien accomplie jusqu'à maintenant. ¶

Propos recueillis par MANON PAULIC

QUESTIONS SUR LE SERVICE CIVIQUE

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?
À tous les jeunes de 16 à 25 ans, Français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne. Aucun diplôme n'est exigé, seuls la motivation et l'engagement sont évalués.

QUELS JEUNES Y ACCÈDENT RÉELLEMENT ?
L'âge moyen du volontaire est de 21 ans. Les femmes sont légèrement surreprésentées (56 %). Aujourd'hui, seule une demande sur quatre aboutit. À partir du 1er juin, le service civique devrait devenir accessible à tous les candidats.

À QUOI RESSEMBLE UNE MISSION DU SERVICE CIVIQUE ?
Durée : 6 à 12 mois, 24 heures hebdomadaires au minimum.
Indemnisation : 573 euros net par mois (467,34 euros versés par l'État, 106,31 euros par l'organisme d'accueil).
Compatibilité avec le RSA et l'aide au logement.

QUELS TYPES DE MISSIONS SONT PROPOSÉS ?
9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Les associations représentent 80 % des organismes d'accueil.

OÙ PEUT-ON FAIRE SON SERVICE CIVIQUE ?
Possibilité d'être envoyé à l'étranger (95 pays différents) dans le cadre d'un projet de coopération décentralisé. Les frais de transport et d'hébergement peuvent être pris en charge par l'organisme d'accueil.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU SERVICE CIVIQUE ?
Favoriser la mixité sociale, l'engagement personnel et la cohésion nationale. Donner confiance aux jeunes sans qualification et leur fournir un tremplin vers le marché du travail.

UN VOLONTAIRE A-T-IL ACCÈS À UNE PROTECTION SOCIALE ?
Le service civique offre une protection sociale de base, entièrement à la charge de l'État (couverture des risques de maladie, de maternité, d'invalidité et d'accident du travail).
Les volontaires doivent être inscrits au régime général de la Sécurité sociale.

LE SERVICE CIVIQUE VA-T-IL DEVENIR OBLIGATOIRE ?
La question fait encore débat au sein du gouvernement, de la classe politique française et des principaux acteurs du milieu associatif. Lors d'une conférence de presse en février 2015, François Hollande a indiqué vouloir consulter le peuple par référendum sur la possibilité de le rendre obligatoire. Selon une enquête OpinionWay datée de mars 2015, 69 % des Français sont favorables à un service civique obligatoire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans.

OÙ S'ADRESSER POUR POSTULER AU SERVICE CIVIQUE ?
Sur le site officiel du service civique : www.service-civique.gouv.fr. Par téléphone, en contactant directement les associations et les entreprises qui disposent d'un agrément leur permettant d'accueillir des engagés.

Informations recueillies par MANON PAULIC et GABRIEL MABILLE

POUR UN ERASMUS *[IV]* CIVILO-MILITAIRE

MICHEL FOUCHER
GÉOGRAPHE
Ancien ambassadeur, conseiller géopolitique du 1.

JEAN-CLAUDE JUNCKER VIENT DE PLAIDER pour la création d'une armée européenne capable de répondre aux nouvelles menaces : « Une telle armée nous aidera aussi à avoir une politique étrangère et de sécurité commune et permettra à l'Europe de prendre ses responsabilités dans le monde. »
Il a raison.
Mais dans une communauté démocratique et multinationale, convient-il de déléguer aux seuls experts et diplomates la définition de biens communs – paix, sécurité, liberté – et la diffusion de l'esprit de défense ?
En réalité, l'appel de Juncker n'est pas technique ; c'est une interpellation d'ordre politique et symbolique : susciter la conscience d'appartenance des citoyens de vingt-huit nations à un ensemble commun, ayant des valeurs fondatrices et des intérêts à protéger. Les défis extérieurs sont – l'Histoire en témoigne – un facteur de cohésion collective, comme l'éprouve, dans la douleur, la nation ukrainienne tard venue. Nagière encore, la conscription favorisait l'intégration politique des futurs citoyens par la conscience de biens et d'intérêts communs à préserver. À la seule échelle nationale. Aujourd'hui, les défis sont collectifs, éprouvés à l'échelle de l'Union européenne.
Puisque la conscription ne sera pas rétablie par les États européens (le cas lituanien est une exception), pourquoi ne pas imaginer un « Erasmus civilo-militaire », inspiré de ce qui se fait de mieux en Europe avec la mobilité des étudiants et des apprentis, pour créer une « réserve » européenne ? Non pas un rendez-vous citoyen ni, à l'opposé, une armée de métier, mais un service civilo-militaire européen. Il durerait au moins six mois, avec cours de langue (la maîtrise de plusieurs langues est la condition du dialogue et de la compréhension des missions et des ordres), d'histoire et de géographie européennes, entraînement sportif et militaire approfondi, apprentissage des techniques de sécurité civile, séjour de terrain, de préférence sur les frontières extérieures de l'Union. Les formations théoriques et pratiques seraient dispensées dans des écoles civilo-militaires, sur le modèle des collèges d'Europe de Bruges et de Natolin. Elles seraient ouvertes à tous les jeunes Européens, filles ou garçons volontaires, sur une base contractuelle. L'organisation géographique pourrait coïncider avec celle des groupements tactiques multinationaux, selon les ensembles régionaux. Ce projet serait l'occasion d'une pédagogie de l'esprit de défense en toute autonomie de décision et à la seule échelle pertinente, celle de la communauté européenne des citoyens. ¶

PAOLO VERZONE
PHOTOGRAPHE
Originaire d'Italie, ce portraitiste et photoreporter vit aujourd'hui à Paris. Il a commencé sa carrière dans la presse et continue de publier dans des titres comme *Le Monde*, *Time* ou *Newsweek*. Son travail reste d'ailleurs attaché à l'actualité, puisqu'il interroge les évolutions de notre monde en portant sur elles un regard distancié. Souvent, le photographe introduit un élément de décalage, léger mais déterminant, qui éclaire notre vision d'un sourire.
Le cliché présenté ci-dessous est extrait d'un reportage sur le service civique. Autre réflexion sur la jeunesse et l'engagement, *Cadets*, une série de portraits réalisés dans des écoles militaires européennes, a fait en 2014 l'objet d'un livre aux éditions La Martinière.

Mars 2012, portrait de Bénédicte Egloff, volontaire à la Brigade de Paris, photo de Paolo Verzone / Agence VU

[V] *Une logique d'égalité*

ENTRETIEN AVEC
MARC BESSIN
SOCIOLOGUE
Professeur à l'École supérieure des hautes études en sciences sociales (EHESS), il a dirigé l'ouvrage *Autopsie du service militaire (1965-2001)* paru chez Autrement en 2002.

La fin du service militaire a-t-elle privé les jeunes hommes d'un rite de passage obligé ?
Toute la mythologie du service militaire a continué à fonctionner dans l'imaginaire collectif sur la base d'une institution égalitaire qui participait à l'ordre des âges et des sexes. Un changement s'est opéré dans les années 1970, ce dispositif pour tous ne s'adressait plus qu'aux classes populaires.
Avec l'installation de la crise, la conscription ne fonctionnait plus.
L'idée de rite est à reconsidérer dans le cadre de la transition d'une classe d'âge à une autre. Le service militaire jouait un rôle de standardisation des étapes de la vie. Il synchronisait tous les calendriers : affectifs, matrimoniaux et professionnels.
Aujourd'hui, la société n'est plus capable de concevoir des socialisations sur la base d'une temporalité linéaire qui induit des rites de passage entre les différentes générations. La société n'a plus cette capacité d'intégrer socialement des groupes entiers de jeunes.

Le service civique est-il une réponse crédible face à l'absence de service militaire ?
L'idée développée par beaucoup de politiques après les événements de janvier repose sur le mythe d'une institution républicaine par laquelle tout le monde passait. Or il est clair que le service civique ne sera pas une institution obligatoire pour tous. Alors que le service militaire se situe dans un rapport à la nation, à la violence et dans une construction de la masculinité, ce nouveau dispositif pour les jeunes me semble extrêmement intéressant. Le service civique doit s'inscrire dans une logique d'égalité. Je n'arrive pas à concevoir que les jeunes seraient les seuls à être concernés par cette injonction à servir les autres. À titre de comparaison, la façon dont certains politiques conçoivent leur citoyenneté et leur civisme fait froid dans le dos. Les jeunes vont donner un impôt qui ne sera assigné qu'à leur classe d'âge. Cela entretient une conception assez paternaliste de la société. Il serait plus judicieux d'étendre ce dispositif afin que tout le monde puisse être appelé pour donner de son temps à la société. L'organisation des solidarités intergénérationnelles reste encore à inventer. ¶

Propos recueillis par GABRIEL MABILLE

REPORTAGES

AU CŒUR D'UNE MISSION *[VI]* DANS LES HAUTS-DE-SEINE

AU MILIEU DU SALON, LA MAMAN DE JEREYAM essaye tant bien que mal de lui enfiler son manteau. Le garçon se débat. Il cherche à échapper à son rendez-vous hebdomadaire avec Marjory, volontaire à l'Afev, une association étudiante qui lutte contre les inégalités dans les quartiers populaires. Chaque mardi après-midi depuis six mois, cette Antillaise de 21 ans consacre deux heures de son temps au garçon pour l'aider à faire ses devoirs. L'accompagnement se déroule dans les locaux de l'association, à deux pas de l'université de Nanterre, où Marjory prépare par ailleurs sa licence en sciences du langage.
« La famille de Jereyam est indienne, explique-t-elle en ouvrant devant lui un livre d'images. À la maison, ses parents lui parlent tamoul et il leur répond en français. Comme il n'est pas habitué à rencontrer du monde en dehors de l'école, il a peur de parler. C'est sur ce point que j'essaye de travailler. »
Son engagement, la jeune femme en a fait la preuve dès le début de sa mission en prenant l'initiative de rencontrer la maîtresse. « J'ai voulu comprendre quelles étaient les réelles lacunes de Djé et réfléchir avec elle à des activités qui soient complémentaires de son programme scolaire. L'enjeu est grand, il risque de ne pas passer en CP. »
Une lourde responsabilité pour l'étudiante, qui semble y trouver son compte. « Ici, tout le monde apporte quelque chose à l'autre. On s'investit beaucoup pour les enfants, mais en contrepartie nos tuteurs sont là pour nous aider dans notre vie universitaire et pour préparer notre entrée dans le monde du travail. »
L'encadrement ne concerne pas uniquement les enfants. En plus des trois entretiens annuels obligatoires, les volontaires font le point chaque semaine avec leur tuteur. Ils possèdent tous un carnet de bord ainsi qu'un portefeuille de compétences qui leur permettront de mettre en valeur leur expérience de volontaire lorsqu'ils chercheront un emploi.
En 2006, l'arrivée des premiers volontaires du service civique a chamboulé l'organisation de cette association nationale qui fonctionnait, depuis 1991, sur le principe du bénévolat. L'emploi du temps des salariés a été réorganisé afin qu'ils puissent se rendre disponibles pour ces jeunes que Clélia Fournier, responsable de l'antenne des Hauts-de-Seine, considère comme des « bénévoles-salariés ».
« Pour nous, Marjory est le profil idéal. Elle a commencé comme bénévole pour devenir volontaire au bout de quelques mois. Elle connaissait alors très bien l'association, ses objectifs, son état d'esprit, et était capable d'aller recruter des jeunes sur le campus. »
Aller à la rencontre des étudiants pour leur faire connaître l'Afev fait également partie de la mission. « Lorsque j'ai présenté l'association devant un groupe de personnes pour la première fois, ma responsable a dû venir plusieurs fois à ma rescousse, se souvient Marjory. J'étais tellement timide que je n'arrivais pas à parler. Depuis, je me débrouille beaucoup mieux. »
D'ailleurs, il semblerait qu'elle ne soit pas la seule à avoir fait des progrès.
« Un, deux, *crois…* » Penché sur son livre d'images, Jereyam compte les œufs de la poule à haute voix. ¶

MANON PAULIC

[VII] AVEC LES « CIVILISTES » *SUISSES*

IL FAUT IMAGINER UN PETIT MAMELON DE VERDURE et de quiétude sur les hauteurs de Lausanne. C'est ici que prospère la fondation Clémence, un établissement médico-social qui accueille en résidence une centaine de personnes âgées. En cette veille de printemps, Philippe Günter, le directeur de l'institution, se félicite de son jardin tout près d'école. Il a été réalisé par un horticulteur volontaire du service civil – « civiliste », dit-on dans la Confédération. Depuis 1996, les réfractaires au service militaire obligatoire peuvent en remplacement réaliser des missions d'intérêt général auprès d'organismes à but non lucratif. Les objecteurs de conscience ne sont plus des déserteurs. Et le service civil connaît un franc succès. En 2012, pas moins de 15 000 jeunes ont choisi cette option. Indemnisées autour de 500 euros mensuels, ces missions s'étendent sur 390 jours, soit une fois et demie la durée du service militaire.
Pour Philippe Günter, « accomplir son service civil en institution de gériatrie permet de combler le fossé entre les générations. Les jeunes ont parfois l'idée d'un mouroir. Ils sont surpris de voir que la vie et la joie existent aussi dans ces endroits ». La fondation accueille en ce moment huit civilistes répartis dans différents services : animation, technique et informatique.
Le processus de recrutement revient au directeur d'établissement. « Pour le service technique, je privilégie les individus qui possèdent des compétences dans le bâtiment : menuisiers, charpentiers, électriciens… » Et il se défend bien de concurrencer le marché de l'emploi : « Ils sont ici en surnuméraire. Si l'on devait convertir onze civilistes en postes fixes, cela reviendrait à un salarié et demi. »
Vêtus d'uniformes bleu et marron, ils sont aisés à reconnaître dans les couloirs de la fondation. Jérémy, 27 ans, est affecté au service technique depuis trois mois. Après des études d'histoire, il a tenté l'école de recrues qu'il a abandonnée au bout d'une semaine. « Je me sentais enfermé, confie le jeune homme. J'avais le sentiment d'avoir du temps libre sans pouvoir en disposer réellement : il fallait attendre les ordres. Je me suis senti privé de toute initiative. Le service civil permet une plus grande autonomie. »
Vincenzo, civiliste de 30 ans, est résolument antimilitariste. « Surtout en Suisse, un pays neutre. » De son côté Estefan, 21 ans, ne souhaitait pas renoncer à ses entraînements de football. Les deux garçons s'accordent pour dire que cette expérience a transformé leur perception des personnes âgées.
La suite de notre périple nous conduit sur les rives du lac de Neuchâtel, non loin d'Yverdon-les-Bains, une commune prisée l'été pour ses plages de sable fin. Là, 3 000 hectares de réserve naturelle sont protégés par l'association de la Grande Cariçaie. La réserve abrite un quart de la faune et de la flore du pays dont un sujet notable, la déesse précieuse : « une libellule rarissime en Europe ! » s'enthousiasme le biologiste Christophe Le Nédic. La structure emploie neuf personnes à temps partiel et deux civilistes, principalement des biologistes. Leur travail se répartit entre l'entretien de la réserve, les observations scientifiques, l'accueil et information du public. « Pour ces jeunes, cela représente une véritable opportunité professionnelle car il existe très peu de postes dans ce domaine. »
Titulaire d'un bachelor en biologie de l'université de Lausanne, Mehdi, 22 ans, est l'heureux élu. « Je ne cautionne pas l'armée. Dans ma conception du monde, on ne règle pas les conflits par la guerre », nous dit-il entre deux observations de batraciens. Le jeune homme a pris une année sabbatique pour accomplir son service civil. « Je n'avais pas trop le choix car la première affectation doit durer six mois. Mais cela permet de se forger une expérience et de construire un réseau », précise-t-il. Un modèle bien rodé qui présente aussi ses faiblesses. « Le service civil peut créer une concurrence déloyale par rapport aux femmes qui n'y ont pas accès, regrette Christophe Le Nédic. Ici, on essaie de composer avec les stagiaires pour arriver à un résultat assez paritaire. »
C'est la fin de l'après-midi, Mehdi chausse ses hautes bottes pour affronter les marais, enfourche son vélo et nous guide vers le repaire des amphibiens et invertébrés. Il recense un crapaud et deux grenouilles rousses. Pour le héron pourpré et la panure à moustaches, il faudra attendre la belle saison. ¶

Une filière pour les objecteurs de conscience

" Les femmes n'y ont pas accès "

ELSA DELAUNAY

TÉMOIGNAGE

« *Ce que je cherchais* » *[VIII]*

MARINE LEDUC
JOURNALISTE
Elle a effectué en 2013 un service civique en Palestine, dans la Vieille Ville de Naplouse, et travaillé à cette occasion auprès des réfugiés des camps palestiniens.

EN FÉVRIER 2013, je faisais partie des dix volontaires sélectionnés pour un service civique de six mois entre Nantes et la Palestine. Nous avions tous des âges et parcours différents : certains avaient abandonné leurs études, un ancien banquier voulait changer de voie, une autre hésitait à devenir éducatrice spécialisée. Quant à moi, je venais de boucler mon master de journalisme avec plein d'incertitudes.
Ce service civique était exactement ce que je cherchais : une expérience à la fois internationale et locale, dans une région du monde dont on ne cesse de parler sans vraiment saisir ce qui s'y passe. Nous étions sous l'égide de deux associations nantaises qui œuvraient pour l'éducation dite « populaire » et avaient des partenaires dans des camps de réfugiés palestiniens. Le premier mois, nous avons suivi une préparation au départ ainsi qu'une formation sur le rôle du service civique. Pour ces associations, le service civique fait partie de l'éducation d'un individu, car il mène une mission qui lui permettra de découvrir un autre environnement et de développer de nouvelles compétences.
Malheureusement, certaines organisations confondent « volontariat » avec « emploi » et, faute de moyens financiers, choisissent de faire appel à un volontaire plutôt qu'à un salarié. Ces emplois déguisés peuvent être enrichissants tout comme ils peuvent être démoralisants. Une personne de mon entourage n'a eu aucun accompagnement de la part de son association et devait distribuer des flyers pendant plusieurs heures. Elle est partie au bout d'un mois en ne voulant plus jamais entendre parler de service civique.
Après plusieurs années passées dans l'associatif et l'éducation, j'ai pu observer ce qui arrive lorsqu'un volontaire peu aguerri se sent délaissé : il est déçu, perd de son enthousiasme, au point parfois de sombrer dans la dépression.
Malgré tout, le service civique demeure l'une des rares opportunités pour expérimenter de nouvelles idées, voire découvrir une vocation. Après notre aventure, l'ancien banquier s'est tourné vers l'économie solidaire et sociale, celle qui hésitait à devenir éducatrice a travaillé d'arrache-pied pour obtenir son concours, et nous avons tous été plus ou moins influencés par ce que nous avons vécu. Pour que ce soit toujours le cas, il faudrait s'assurer que les associations remplissent leur rôle : accompagner le volontaire dans sa mission et de l'encourager à développer sa créativité. ¶

VERBATIM

MARIE TRELLU-KANE
Présidente et cofondatrice d'Unis-Cité, organisation pionnière du service civique des jeunes en France.

" Le service civique permet de faire naître une génération davantage consciente de son rôle dans la construction de la société de demain, et davantage ouverte aux autres. Les travaux de recherche réalisés par la sociologue Valérie Becquet avec Unis-Cité sont sans équivoque : alors même qu'à peine 40 % d'entre eux avaient un engagement bénévole avant de rentrer en service civique, des années après leur service encore, les jeunes sont 44 % à participer à des associations, syndicats ou partis politiques, et, parmi eux, 89 % le font en tant que bénévoles réguliers. Un sur deux déclare mieux comprendre les institutions de la République à l'issue de son engagement. Il s'agit donc bien d'une étape d'apprentissage par l'action citoyenne : d'apprentissage de compétences et savoir-être, mais aussi du vivre-ensemble, de l'engagement, et d'une certaine conscience civique. ¶ "